Idéologie nationaliste et politique linguistique en Algérie

DRIDI MOHAMMED Université Kasdi Merbeh Ouargla

Le rôle central que la politique et la législation linguistiques ont joué dans la vie politique dès l'indépendance suscite parfois l'idée erronée que l'Algérie occupe à cet égard une place unique comme témoigne le titre de l'ouvrage de Mohammed Benrabah « *Langue et pouvoir en Algérie* » ¹. Rien n'est moins vrai, le nombre de pays dans lesquels la relation entre langue et politique a donné ou donne encore lieu à des situations problématiques est bien plus important que nous ne pourrions le croire.

Historiquement, la planification linguistique a joué un rôle de premier ordre dans la genèse et le développent des communautés nationales en Europe. Dans cette région du monde, dont le nationalisme a théoriquement servi de modèle aux nationalismes des pays anciennement colonisés, le choix d'une langue nationale demeure un engagement préalable à toute construction nationale.

C'est pourquoi, les processus de construction nationale se trouvent toujours accompagnés d'un établissement ou rétablissement de la langue au moyen de sa promotion. Il s'agit donc, d'un mécanisme de légitimation réciproque dont la finalité est de préserver leur existence après avoir émergé.

Cette idéologie nationaliste tend à créer un espace homogène dans lequel la culture et la communication auront une place prépondérante. Pour réaliser ce projet, il y faut, d'une part, une unification linguistique pour lever toute entrave à la communication ; d'autre part, il y faut une culture commune mais spécifique, essentiellement basée sur la manipulation et la réélaboration de la culture ou des cultures en présence. Il s'agit donc d'un processus de relativisation de la réalité existante.

Ce mécanisme est fréquemment adopté pour rendre légitime l'existence d'un Etat. Car, une fois le nationalisme bien diffusé et la nation consolidée, la nécessité stratégique de revendiquer puis de fonder un Etat semble évidente. Ce principe nationaliste, sous-prétexté des revendications culturelles débouche sur le politique.

Dans les Etats-nation comme dans des Etats nés de la décolonisation subsiste la pluralité des langues et des cultures c'est pourquoi la légitimation du nationalisme se fondait sur un discours s'inspirant des imaginaires nationaux. En effet L'école, les lettres, les arts, la production des symboles sont des moyens mis en service de la préservation et l'incarnation de l'unité de la nation. Mais beaucoup d'exemples contemporains montrent que ce processus de création de nouveaux États peut être destructible et conduit à la décomposition des Etats déjà existants.

Le cas de l'Algérie semble illustrer un grand nombre des interrogations sussoulevées relatives à la politique nationaliste et ses implications identitaires et linguistique. A cet égard, nous soulignons que le nationalisme algérien dont l'émergence² remonte à la Première Guerre Mondiale n'est pas une particularité de l'Algérie. Au contraire, le nationalisme algérien s'inscrivait dans la tendance nationaliste arabe souvent appelée le panarabisme et partage les mêmes principes, comme l'affirme Rabeh Sebaa : « Langue, culture et être national, constituent en Algérie comme dans l'ensemble du monde arabe, le substrat du triptyque identitaire »³

Ce choix politique et/ou idéologue est sans cesse réaffirmé dans les discours de différents Responsables politique de l'Algérie. A juste titre, Ahmed Ben Bella, le premier Président de l'Algérie, dans sa première allocution officielle, déclare que : « Nous sommes des Arabes, des Arabes, dix millions d'Arabes. [...] il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme ». Ainsi, dès l'indépendance, la Constitution nationale incarnait ce choix politique en proclamant que :

«L'Algérie est un pays arabo-musulman [...]. L'essence arabomusulmane de la nation algérienne a constitué un rempart solide contre sa destruction par le colonialisme. Cependant cette définition exclut toute référence à des critères ethniques et s'oppose à toute sous-estimation de l'apport antérieur à la pénétration arabe. »⁵

En effet, c'est dans cette atmosphère politique que se sont tracés les jalons de la politique linguistique de l'Algérie ainsi que celles des pays du Maghreb. La réflexion de Fouad Laroussi dans un article intitulé « Idéologies linguistiques et Etat-Nation au Maghreb » résume les courants idéologiques et /ou politiques qui ont influencé, à des degrés différents, les politiques linguistiques aux différents pays du Maghreb en deux tendances, le nationalisme arabe et l'islamisme.

« Il est difficile de faire un compte rendu exhaustif des courants idéologiques qui ont influencé les politique linguistique au Maghreb. Néanmoins, toute réflexion, dans ce domaine, ne passe sous silence les deux courants dominants, le nationalisme arabe et l'islamisme » 6

Alors, ce discours politique nationaliste a rejeté la pluralité linguistique et a donné une hégémonie absolue à l'arabe. Du fait, le nationalisme algérien se trouve difficilement concevable sans la langue arabe ou l'islam. Ce lien immuable entre l'arabité et islamité provient du caractère inimitable de cet idiome dans lequel le Coran, le livre sacré, s'est révélé. C'est l'aspect linguistique du Coran qui assigne donc à l'arabe une place prestigieuse voire sacrée. Alors, l'arabe soutenu reste dans la conscience de l'élite algérienne le symbole de la glorieuse civilisation arabo-islamique.

Multiples sont les arguments délivrés pour la légitimation du statut à la fois officiel et national dont jouit la langue arabe en Algérie. Pour atteindre cette finalité, cette idéologie linguistique nationaliste a opté pour l'arabisation totale comme instrument fondamental de la politique linguistique qui garantit la souveraineté de la nation et incarne l'assignation de la légitimité nationale à l'arabe tout en répondant à *l'ancienne revendication nationaliste*⁷.

Gilbert Grandguillaume en adoptant la conception de la nation « à la française » où elle se définit comme étant une société au sein de laquelle la loi est proclamée

comme la référence dernière, reproche à cette idéologie nationaliste magrébine ce choix linguistique pour la légitimation du pouvoir et de la nation ; pour lui :

«L'identité nationale se définit par rapport à un pôle, une loi, qui est le lieu symbolique du pouvoir, le lieu où est reconnue la légitimité C'est normalement une Constitution garante de la nation et des libertés. Toute structure nationale (légitimité, identité) en dépend, et par conséquent aussi, la place de la (ou les) langues dans ce contexte qui est contexte politique. » ⁸

Pour conclure sa réflexion, Grandguillaume ajoute que : « Si l'identité nationale se définit par rapport à la loi nationale, elle ne nécessité pas forcement une langue nationale unique » Dans le même ouvrage, Abderrezak Dourrari, dans un article différent intitulé Pluralisme linguistique et unité nationale. Perspective pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie, aboutit à la même conclusion en confirmant l'idée que « l'identité nationale algérienne ne peut être fondé uniquement sur la langue. Un pluralisme linguistique n'implique pas nécessairement une dislocation de l'identité nationale » 10.

Toutefois, à l'instar des militants nationalistes, l'arabisation est considérée comme une décolonisation culturelle pour exclure la présence de la langue française sur le territoire algérien; et portant « le nationalisme des Algériens s'est forgé au contact des Français » ¹¹. Cette langue du colonisateur constitue toujours, à leurs yeux, une menace à l'identité nationale dont le fondement araboislamique est le noyau. Dans cette perspective, l'accès à l'indépendance nationale est synonyme d'accès à une souveraineté linguistique. A ce propos Fouad Laroussi écrit:

« Le discours officiel explicite présente l'arabisation comme une opération technique plutôt que politique visant à redonner à l'arabe le statut qui était le sien avant la colonisation et qui lui a été ravi par le français, soutenu par le régime colonial » 12

Les partisans de ce processus d'arabisation radicale conçoivent la question linguistique comme moyen efficace pour forger la diacritique de l'identité nationale. Selon Abdou Alimem, ce discours nationaliste devient archaïque à l'ère où nous assistons à la dissipation de l'histoire de l'idéologie nationaliste; paradoxalement, le nationalisme algérien continue à s'enraciner dans cette époque de l'histoire où la nation n'existait pas ou bien était en voie de constitution. C'est pourquoi, à l'instar du toujours du même auteur, cette idéologie nationaliste ne détient pas de fondements indispensables à son expression et elle sera vouer à la faillite tant qu'elle n'a pas pris en considération cette pluralité linguistique et culturelle. Les propos suivants expriment clairement la position de cet auteur à l'égard de l'idéologie nationaliste en Algérie dans son lien aux langues :

« En résumé, les tenants de l'idéologie nationaliste - essence même de la réalité du pouvoir- ont effectivement assuré un territoire commun mais à des populations dont la proximité potentielle s'est trouvée diluée par une politique culturelle et linguistique tournant le dos aux exigences nationales » 13

A son tour, Jean-William Lapierre dans un chapitre consacré à *l'arabisation et le berbère au Maghreb*¹⁴ estime que, malgré la pluridimensionnalité des prétextés avancés pour la légitimation de cette tendance, l'idéologie nationaliste adoptée par le pouvoir ne serait donc qu'un simple instrument de légitimation de ce dernier. Du fait, l'arabisation est un projet symbolisant le fondement arabo-islamique de la nation.

« Dans les trois Etats devenus indépendants, la restauration de l'arabe est liée à un processus de légitimation du nouveau pouvoir. Un Etat dont les citoyens sont musulmans ne peut être légitime aux yeux des croyants que si sa langue officielle est la langue sacrée. Ce besoin de légitimation plus important en Algérie » 15

La construction d'une nation est explicitement déclarée comme étant l'objectif primordial de la politique nationaliste, et ce par le biais de la planification linguistique. La stratégie linguistique unificatrice est censée intégrer dans cette construction nationale l'ensemble des groupes ou des communautés ethnolinguistiques occupant le territoire algérien. Dans un premier temps, cette diversité constituait un obstacle à franchir, et pour atteindre ce but d'homogénéisation, la mise en œuvre de cette politique linguistique a déclenché un processus complexe d'aménagement des langues en présence. Promouvoir impérativement une seule langue telle était la solution de l'Etat algérien pour préserver son existence comme l'explique Mohammed Benrabeh :

« La construction nationale nécessite d'abord un Etat car la construction de celui-ci précédé de la nation et non l'inverse. De plus fonder un Etat ne suffit pas pour bâtir une nation. Mais qu'en est-il de l'Etat en Algérie ? Il souffre d'une crise profonde de légitimité. » 16.

L'imposition de ce choix, comme nous l'avons exposé, provoque en permanence l'opposition ou le refus de ceux qui se sentent marginalisés par cette idéologie nationaliste prônant la langue arabe au détriment des autres langues maternelles en particulier le tamazight. Ces sentiments d'insécurité linguistique proviennent de l'idée que toute planification exercée sur la langue stimule automatiquement un changement identitaire. Le souci de se fondre dans une identité jugée différente à la leur était le principal facteur qui nourrit, à tord ou à raison les tendances antinationaliste en Algérie.

Evidement aucun sociolingue ne peut nier que, d'une part, cette idéologie est une entrave à l'épanouissement et au développent des langues maternelles en Algérie à savoir le tamazight. Ainsi, l'une des retombées négatives de l'idéologie nationaliste sur le plan linguistique est son statut de langue dominée à laquelle était attribuée suite à ce long processus d'arabisation : « La vieille langue autochtone, le berbère, qui n'est ni normalisée ni standardisée, risque d être sacrifiée à « l'unité nationale » et à la légitimité islamique, surtout en Algérie » 17, comme l'affirme Lapierre.

De l'autre, la réalité démolinguistique et celle des pratiques sociolinguistiques en Algérie suggèrent que :

« Malgré plus de trente années d'unitarisme comme modèle de gestion du plurilinguisme, le paysage langagier de l'Algérie n'a jamais cessé d'être marqué par les particularismes régionaux toujours présents. La pluralité linguistique pour l'Algérien incarne ce qui fait leur originalité, leur Algérianité. Par le passé, l'Algérien a toujours su gérer une telle diversité » 18

Aujourd'hui, il est largement admis que cette idéologie nationaliste de caractère unitariste sur le plan linguistique nécessite une relativisation pour que l'unité politique et l'unité nationale dans sa dimension plurilingue soient recouvertes. Cette exigence semble le véritable défi à surmonter pour garantir l'unité de la nation car la domination et la minoration linguistiques contrecarrent tout effort de construction d'une identité nationale.

Pour clôturer cet article, nous jugeons utile de citer les propos de Mohammed Benrabeh qui constitueront une excellente synthèse et coïncide parfaitement avec notre cheminement :

« Le pluralisme linguistique est une bénédiction ? Un bienfait insoupçonné ? Et non une malédiction. Toute politique linguistique qui encourage la coexistence entre les langues, donc la convivialité, ne peut que promouvoir un esprit de compréhension et de tolérance envers les autres. Les membres des communautés linguistiques (minoritaires ou minorées) comptent désormais et se sentent compris par leurs voisins. [...] La diversité des langues dans le cadre national représente pour un linguiste la défense de l'environnement de l'écologie humaine [...] La promotion du pluralisme linguistique fournirait aux populations une sorte de sécurité nécessaire à tout équilibre entre réalité plurielle et l'unité nationale » 19

Le passage d'une nation idéaliste telle qu'elle est prescrite par les militants du nationalisme à la nation réelle est une entreprise qui doit réintégrer nécessairement toutes les langues ayant une pratique de fait dans la ou les communautés en question. Cette politique nationale estimée semble susceptible d'instaurer une conscience linguistique nationale et de favoriser l'avènement puis le développent du sens national de l'ensemble des individus de cette nation algérienne.

Par contre, occulter et mutiler le caractère pluriel de l'Algérie en refusant d'accepter la réalité sociale et l'histoire culturelle de l'Algérie dans sa totalité est un mécanisme destructible qui engendre un profond sentiment d'insécurité linguistique conduisant au démembrement de l'unité nationale. Par voie de conséquence, le rejet du pouvoir, la haine, l'exclusion et d'autres attitudes violentes règneront au sein de cette communauté.

Références bibliographiques

...

⁵ Charte d'Alger, 1964, chapitre III / 1, p. 35

¹ Mohamed Benrabah, Langue et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique, Séguier, Paris, 1999.

²C.f. Mafhoud Kaddache. *Histoire du nationalisme algérien*, SNED, Alger,1980.

³ Rabeh Sebaa, *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Editions Dar El Gharb, Oran, p.21.

⁴ Ahmed Ben Bella, (discours du 5 juillet 1963), cité par Jamel ZENATI « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », p.138

⁶ Fouad Laroussi ,« Idéologies linguistiques et Etats-Nation au Maghreb » [http://www.amazighworld.org/studies/language/ideologie_ling.php].

⁷ Khaoula Taleb Ibrahimi, Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, Dar El Hikma, 1995, réédition 1997, p176.

⁸ Gilbert Grandguillaume, « le multilinguisme dans le cadre national au Maghreb », in Fouad Laroussi, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, P.U. de Rouen, 1997, p.16 ⁹ Ibid, p.17.

¹⁰ Abderrazak Dourari, « Pluralisme linguistque et unité nationale : perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie », in Fouad Laroussi, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, P.U. de Rouen, 1997, p.58.

¹¹ Mohammed Benrabah, *Ibid.*, p.213.

¹² Fouad Laroussi .« Idéologies linguistiques et Etat-Nation au Maghreb », Op.cit.

¹³ Abdou Elimam, Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, Editions Dar El Gharb, Oran, 2004, p.15.

¹⁴ Jean-William Lapierre, *Le pouvoir politique et les langues. Babel, Léviathan*, PUF, Paris, 1988, p.241-247.

¹⁵ Jean-William Lapierre, *Ibid.*, p.242.

¹⁶ Mohammed Benrabah, op.cit., p.231.

¹⁷ Jean-William Lapierre, *Ibid.*, p.247

¹⁸ Mohammed Benrabah, *ibid.*, p.265

¹⁹ Ibid., p.272